



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## CONSEIL

### Cent cinquantième session

Rome, 1<sup>er</sup>-5 décembre 2014

### Rapport de la cent seizième session du Comité du Programme (Rome, 3-7 novembre 2014)

#### Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à l'évaluation, à la planification des programmes et à l'établissement des priorités, en particulier, les questions suivantes :

- a) Examen du Plan à moyen terme 2014-2017 – Priorités techniques (par. 3)
- b) Évaluation stratégique et programmatique 2015-2017 – Plan indicatif à horizon mobile (par. 5)
- c) Évaluation de la contribution de la FAO en situation de transition en rapport avec une crise – établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement (par. 6)
- d) Évaluation de l'efficacité des activités de la FAO dans les pays – Synthèse des évaluations dans des pays à revenu intermédiaire (par. 7)
- e) Évaluation conjointe FAO/PAM de la coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire (par. 8)
- f) Suite donnée à l'évaluation de l'appui de la FAO à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable (par. 9)
- g) Suite donnée à l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts (par. 10)

Les conclusions et recommandations du Comité relatives à ces questions et à d'autres points sont portées à l'attention du Conseil.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité du Programme, ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Rakesh Muthoo  
Secrétaire du Comité du Programme  
Tél: +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



m1821f

---



---

## Table des matières

---

Pages

|   |   |
|---|---|
| <i>Introduction</i> .....   | 3 |
| Examen du Plan à moyen terme 2014-2017 – Priorités techniques.....  | 3 |
| Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM).....  | 4 |
| Évaluation stratégique et programmatique 2015-2017 – Plan indicatif à horizon mobile.....   | 4 |
| Évaluation de la contribution de la FAO en situation de transition en rapport avec<br>une crise – établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au<br>développement .....                 | 5 |
| Évaluation de l'efficacité des activités de la FAO dans les pays: Synthèse des évaluations<br>dans des pays à revenu intermédiaire: Arménie, Colombie, Sri Lanka et Viet Nam –<br>Réponse de la Direction ..... | 5 |
| Évaluation conjointe FAO/PAM de la coordination du module mondial d'action groupée<br>en matière de sécurité alimentaire .....  | 6 |
| Suite donnée à l'évaluation de l'appui de la FAO à l'application du Code de conduite<br>pour une pêche responsable.....   | 6 |
| Suite donnée à l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans<br>le domaine des forêts.....   | 7 |

**RAPPORT DE LA CENT SEIZIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME**  
**Rome, 3-7 novembre 2014**

**Introduction**

1. Le Comité présente au Conseil le rapport de sa cent seizième session, ci-après.
2. Outre la Présidente, Madame Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), étaient présents les représentants suivants des Membres:

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| M. R. Ayazi (Afghanistan)     | M. J. A. Carranza (Équateur)    |
| M. A. Ammouche (Algérie)      | M. A. G. Aseffa (Éthiopie)      |
| M. G. O. Infante (Argentine)  | M. V. Sharan (Inde)             |
| Mme N. Feistritzer (Autriche) | M. M. Hooper (Nouvelle-Zélande) |
| M. E. Robinson (Canada)       | Mme C. E. Grieder (Suisse)      |
| M. Jingyuan Xia (Chine)       | M. H. Shoja'aadin (Yémen)       |

**Examen du Plan à moyen terme 2014-2017 – Priorités techniques<sup>1</sup>**

3. Le Comité a réservé un accueil favorable au document intitulé *Examen du Plan à moyen terme 2014-2017 – Priorités techniques* et s'est félicité du travail d'équipe qui avait permis son élaboration. Le Comité:

- a) a pris note des dernières tendances et des nouveaux enjeux intéressant les activités de l'Organisation pour la période 2014-2017;
- b) a approuvé les priorités techniques formulées, au titre des objectifs stratégiques, par les quatre comités techniques à leurs sessions respectives en 2014<sup>2</sup> et résumées dans le document et a souligné combien il était important de recenser les domaines qu'il convenait de mettre en avant ou en retrait dans le programme de travail de la FAO;
- c) a rappelé qu'il était nécessaire de tirer parti des avantages comparatifs de la FAO dans le contexte global de son large mandat et de continuer à s'appuyer sur des partenariats utiles;
- d) a fait sienne l'approche adaptative permettant de gérer des conditions dynamiques, y compris dans les situations d'urgence;
- e) a pris note des effets de l'urbanisation et des migrations et a insisté sur la pertinence de ces questions du point de vue des activités de l'Organisation dans le cadre de son mandat, notamment celles concernant la protection sociale;
- f) a rappelé combien il était important que la FAO continue d'affiner ses activités en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de statistiques et d'aider les États Membres dans ce domaine;
- g) a fait remarquer qu'il fallait se pencher sur les répercussions des évolutions technologiques dans le secteur de la petite agriculture et de l'agriculture familiale, l'intensification des investissements agricoles, l'augmentation de la productivité et la réduction des pertes de denrées alimentaires, ainsi que sur les débouchés offerts aux hommes comme aux femmes dans des activités contribuant aux objectifs de l'Organisation;

---

<sup>1</sup> PC 116/2.

<sup>2</sup> Comité de l'agriculture, Comité des pêches, Comité des forêts et Comité des produits.

- h) a demandé qu'une note d'information rassemblant les priorités alignées sur les objectifs stratégiques, conformément aux indications communiquées par les conférences régionales, les comités techniques et les autres organes pertinents en 2014, soit rédigée en vue de la cent cinquantième session du Conseil;
- i) a dit attendre avec intérêt de connaître les liens entre les activités de l'Organisation et le processus de développement pour l'après-2015;
- j) s'est félicité des progrès accomplis dans le suivi des indicateurs relatifs aux produits au sein du cadre de résultats du PMT et a dit attendre avec intérêt des informations actualisées en la matière, qui devraient lui être présentées à sa prochaine session, en mars 2015, dans le document intitulé Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse.

### **Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)<sup>3</sup>**

4. Le Comité a examiné le document PC 116/3-FC 156/8, *Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)* et, conformément à la démarche entreprise par le Comité financier, a décidé de reporter l'examen de cette question à sa prochaine session, éventuellement à sa Réunion conjointe avec le Comité financier.

### **Évaluation stratégique et programmatique 2015-2017 – Plan indicatif à horizon mobile<sup>4</sup>**

5. Le Comité s'est félicité du plan de travail indicatif à horizon mobile relatif à l'évaluation stratégique et programmatique pour 2015- 2017 et de sa réorientation vers des évaluations portant sur les résultats obtenus. En approuvant le plan de travail, le Comité:

- a) a accueilli avec satisfaction les évaluations thématiques des cinq objectifs stratégiques;
- b) a souligné combien il était important que les évaluations couvrent l'objectif 6 concernant la qualité technique, les connaissances et les services, ainsi que les thèmes transversaux, notamment la parité hommes-femmes;
- c) a reconnu qu'il était difficile de mesurer l'impact et a recommandé de garder cela à l'esprit;
- d) a apprécié que les évaluations des programmes de pays soient également axées à l'avenir sur les résultats et insisté sur l'importance de l'équilibre géographique dans le choix des programmes de pays à évaluer;
- e) a mis en avant l'intérêt présenté par les évaluations conjointes potentielles de nature stratégique;
- f) a estimé qu'il était important que les travaux des organes relevant de l'Article XIV soient également évalués, tout en reconnaissant que la décision en incombait aux organes eux-mêmes;
- g) a évoqué la nécessité de délais suffisants entre les évaluations et leur rapport de suivi et a envisagé une certaine souplesse, s'il y a lieu, concernant ces délais; et
- h) a dit attendre avec intérêt l'examen du mandat de l'évaluation indépendante prévue de la fonction d'évaluation, conformément à la Charte du Bureau de l'évaluation, à la prochaine session du Comité.

---

<sup>3</sup> PC 116/3-FC 156/8.

<sup>4</sup> PC 116/5.

**Évaluation de la contribution de la FAO en situation de transition  
en rapport avec une crise –  
établissement de liens entre les interventions de secours et  
l'aide au développement<sup>5</sup>**

6. Le Comité s'est félicité de cette évaluation réalisée en temps opportun, d'autant que les liens entre les secours, le redressement et le développement sont des préoccupations majeures pour les pays en crise, et:

- a) a pris note de la conclusion générale de l'évaluation qui indique que la FAO est dans la bonne direction en ce qui concerne les activités de transition, qui s'inscrivent désormais dans le cadre plus large du programme en faveur de la résilience et dans le contexte global du Cadre stratégique révisé de l'Organisation, tout en faisant observer que l'Organisation bénéficiait à cet égard d'un avantage comparatif largement reconnu;
- b) a encouragé la FAO à continuer d'appliquer une approche intégrée qui vise à réduire durablement la vulnérabilité et considère les secours, le redressement et le développement comme des éléments constitutifs d'un ensemble;
- c) a souligné qu'il importait de cibler la contribution de la FAO en faveur des pauvres et des plus vulnérables, de repérer les groupes cibles et de respecter le principe de neutralité;
- d) a encouragé la FAO à sensibiliser les parties prenantes, y compris les bailleurs de fonds et son propre personnel, afin que les financements et activités y relatifs soient ancrés dans le nouveau modèle de résilience qui intègre les secours, le redressement et le développement;
- e) a souligné qu'il était important d'adapter les approches au contexte et à la culture du pays, et a encouragé la conduite d'une analyse du contexte et d'une évaluation des risques rigoureuses;
- f) a dit attendre avec intérêt que d'autres ajustements soient apportés aux cadres de programmation par pays, qui fournissent davantage de souplesse aux activités menées dans les situations de transition liées aux crises;
- g) s'est félicité de la perspective d'examiner le suivi par la Direction des conclusions et des recommandations de l'évaluation, notamment sur l'intégration de considérations de parité hommes-femmes, à une session ultérieure du Comité.

**Évaluation de l'efficacité des activités de la FAO dans les pays:  
Synthèse des évaluations dans des pays à revenu intermédiaire: Arménie,  
Colombie, Sri Lanka et Viet Nam –  
Réponse de la Direction<sup>6</sup>**

7. Le Comité s'est félicité de la franchise et de la clarté de l'analyse fournie dans le rapport de synthèse, et:

- a) est convenu avec la Direction que l'application d'une stratégie unique pour un groupe de pays aussi divers ne serait pas appropriée;
- b) a encouragé l'adoption d'une approche plus souple fondée sur la situation et les besoins de chaque pays en remédiant aux lacunes présentées dans le rapport;
- c) a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des bureaux décentralisés pour appuyer cette approche souple et fluide;
- d) a souligné qu'il était important de maintenir la visibilité de la FAO dans ces pays, notamment dans les pays à revenu intermédiaire;

---

<sup>5</sup> PC 116/6; PC 116/6 Sup.1.

<sup>6</sup> PC 116/7; PC 116/7 Sup.1.

- e) a encouragé la FAO à adopter une approche plus proactive dans les pays à revenu intermédiaire, tout en continuant à mettre en avant des questions importantes intéressant les pays, de mener et de lancer des activités pertinentes, de rechercher des possibilités de coopération Sud-Sud et de suggérer des solutions novatrices.

### **Évaluation conjointe FAO/PAM de la coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire<sup>7</sup>**

8. Le Comité du Programme a réservé un accueil favorable aux conclusions et recommandations de cette évaluation, et s'est félicité de la réponse conjointe de la Direction de la FAO et de celle du PAM. Le Comité:

- a) a félicité la FAO et le PAM pour leur gestion conjointe de cet important module d'action humanitaire;
- b) s'est réjoui du fait que la mise en œuvre des recommandations avait déjà commencé;
- c) s'est félicité des résultats bénéfiques du dispositif de coordination du module d'action groupée et a encouragé les deux organisations à exploiter pleinement le potentiel de ce dispositif;
- d) a souligné que l'appropriation et la participation aux niveaux national et local étaient importantes et qu'il était nécessaire que le dispositif de coordination fonctionne en collaboration avec les mécanismes nationaux et locaux et s'y adapte;
- e) a insisté sur l'importance de la redevabilité vis-à-vis des populations touchées et s'est réjoui du fait que ce principe participait du dispositif de coordination;
- f) a encouragé les partenaires financiers à reconnaître davantage combien il était important de coordonner le module d'action groupée afin que l'aide humanitaire soit efficace et efficiente, avec la participation d'un grand nombre de partenaires internationaux et locaux, et qu'il était nécessaire d'assurer un financement garanti à cet effet;
- g) a encouragé les deux organisations à continuer de travailler sur les questions soulevées dans le rapport, notamment la préparation à l'éventualité d'interventions et des sujets transversaux;
- h) a dit attendre avec intérêt d'être tenu informé des progrès accomplis et a encouragé le Bureau de l'évaluation à continuer de recourir à l'Évaluation.

### **Suite donnée à l'évaluation de l'appui de la FAO à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable<sup>8</sup>**

9. Le Comité a pris note du rapport intitulé Suite donnée à l'évaluation de l'appui de la FAO à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable (PC 116/9) et:

- a) a reconnu qu'il était encore trop tôt pour prendre toute la mesure des effets de l'action entreprise et que des résultats plus tangibles se feraient jour au cours de l'exercice biennal 2016-2017;
- b) a demandé au Secrétariat de veiller à ce que les instruments élaborés et adoptés dans le cadre du CCPR soient accessibles facilement et dans leur intégralité;
- c) a souligné qu'il était important de diffuser largement le CCPR, notamment grâce à l'Initiative en faveur de la croissance bleue;
- d) a souligné combien il était important de collaborer étroitement avec des organes régionaux des pêches et des partenaires fournisseurs de ressources.

<sup>7</sup> PC 116/8; PC 116/8 Sup.1.

<sup>8</sup> PC 116/9.

### **Suite donnée à l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts<sup>9</sup>**

10. Le Comité s'est félicité de la clarté et de l'exhaustivité du rapport et de la présentation et il:
- a) a dit apprécier à leur juste valeur les efforts continus que la FAO avait consentis afin d'intégrer ses activités relatives aux forêts dans le Cadre stratégique révisé à l'appui des objectifs stratégiques;
  - b) a souligné qu'il était nécessaire d'intégrer davantage les activités des commissions régionales des forêts dans les travaux des conférences régionales et du Comité des forêts;
  - c) a insisté sur l'importance des activités intersessions du Comité des forêts;
  - d) a encouragé la FAO à participer pleinement, et ce dès le début, à l'examen à venir de l'Arrangement international sur les forêts et à la poursuite de l'élaboration d'une politique forestière internationale afin de veiller, entre autres, à créer des liens et des synergies avec toutes les parties intéressées.

#### **Autres questions**

11. Le Comité a débattu de l'éventuelle modification de son Règlement intérieur concernant le délai de livraison des documents dans toutes les langues avant chaque session et a décidé de renvoyer l'examen de cette question à sa prochaine session.

---

<sup>9</sup> PC 116/10.